VERVIERS

# L'ancienne école d'infirmières vendue

**La Province a vendu la propriété de l'avenue Peltzer au fondateur de la société de démolition Di Matteo.** Mais pas question de démolir.

● **Franck DESTREBECQ**

**Le nouveau propriétaire de l'ancien château Bettonville** veut peaufiner son projet avant de le dévoiler.

EdA Philippe Labeye

Ce lundi matin, la Province de Liège a procédé à la vente de son ancienne école d'infirmières de Verviers. Située dans l'avenue Peltzer, celle-ci est inoccupée depuis le début de l'année 2016, quand les étudiants en soins infirmiers de la Haute École de la Province de Liège (André Vésale) ont investi les locaux du nouveau campus paramédical, dans la rue Aux Laines. À l'époque, la Province avait estimé la propriété de l'avenue Peltzer à 650 000 € mais aucun candidat acheteur n'a proposé ce prix.

Le bien a alors été mis en vente au plus offrant. Plusieurs candidats ont remis une offre sous enveloppe et les enveloppes ont été ouvertes ce lundi. Verdict : le montant le plus élevé proposé (535 000 €, selon nos informations) émanait du Verviétois Salvatore Di Matteo, qui a emporté la vente.

Si l'acheteur est le fondateur de la société de démolition Di Matteo & Fils (Pepinster), cela ne signifie pas pour autant que l'ancienne école d'infirmières sera démolie. Une des conditions à remplir par les candidats acquéreurs consistait en effet à respecter le nouveau règlement de la Ville de Verviers sur la préservation des villas remarquables. Ce qu'est l'ancienne école.

Sera-t-elle rénovée, agrandie sur le vaste site sur lequel le vénérable immeuble a été édifié ? C'est probable. Pour en faire quoi ? Des logements ? Des bureaux ? Salvatore Di Matteo ne souhaite pas encore communiquer ce qu'il compte en faire. *« Je dois en discuter avec mes associés et je préfère dévoiler le projet quand il sera vraiment défini »*, nous dit-il.

### Un château de Thirion

D'une superficie habitable de 2 000 mètres carrés, l'immeuble n'a pas toujours été occupé par l'école d'infirmières de la Province de Liège, qui avait pris la suite de l'école d'infirmières du CPAS de Verviers basée dans la rue des Écoles et devenue alors lycée pour filles (et futur siège de la SPGE, la Société publique de gestion de l'eau). Il s'agissait à l'origine du château que l'industriel Clément Bettonville (l'ancienne fabrique de draps familiale abrite le CTLM, en Hodimont) a fait construire, en 1905, époque où le quartier des Boulevards est sorti de terre. Clément Bettonville avait fait appel au prolifique Charles Thirion, architecte entre autres de l'église Sainte-Julienne, du Grand-Théâtre, du grand hôpital, etc. ■

VERVIERS

# Un Delhaize « Shop and go » place Verte

BELGA

**Le Lion va installer son enseigne** de magasin de proximité à l'ancien Celio.

D'ici fin de cette année, au plus tard, l'enseigne Delhaize devrait redynamiser le commerce place Verte, rapportent ce lundi soir sur Internet nos confrères de Sudpresse. C'est à côté de l'entrée de la galerie des Deux Places, là où il y avait jadis le magasin Celio qu'un magasin de type « Shop and go » verra le jour selon le chargé de communication de Delhaize le lion, Roel Dekelver.. Pour ceux qui ne connaissent pas ce type d'enseigne spécifique, il s'agit d'un concept de magasin de proximité, un *dépanneur* comme disent nos amis québécois. Vous l'aurez compris, ce n'est pas un supermarché Delhaize comme en Gérardchamps ou avenue de Spa, qui verra le jour place Verte, la superficie concernée étant seulement de 200 m². ■ **J-L.R.**

VERVIERS

# Borne de recharge pour voitures électriques

**Une borne publique de recharge de voitures électriques** est en cours d'installation dans la rue des Carmes.

EdA Philippe Labeye

**Le dispositif public et gratuit de recharge** n'attend plus que la borne pour deux voitures en simultané.

Des panneaux de signalisation ont déjà été installés, les gaines et câbles d'alimentation sortent déjà de terre. Il ne manque plus que la borne en tant que telle.

Bientôt, dès qu'un problème de livraison de l'appareillage aura été réglé et après raccordement et installation d'un compteur par Ores, il sera possible, pour les détenteurs d'une voiture électrique, de la recharger en ville, gratuitement.

La future borne sera installée au bas de la rue des Carmes, au niveau de la maison Moulan. Le dispositif est financé à 75 % par la Province de Liège, qui avait lancé un appel à projets et avait retenu celui proposé par la Ville de Verviers (qui finance le solde, à hauteur de 20 000 €).

Il s'agira de la première borne implantée par des pouvoirs publics et elle sera en libre-service, se réjouit l'échevin des Travaux, Maxime Degey (MR). Elle permettra à deux voitures en même temps de recharger leurs batteries, avec une puissance de 22 kW et un temps de recharge de la catégorie dite « semi-rapide » (20 à 30 minutes). ■ **Fr. D.**